NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

74 N° 5 1952

Six campagnes de fouilles à Mari

Charles-F. JEAN

p. 493 - 517

https://www.nrt.be/fr/articles/six-campagnes-de-fouilles-a-mari-2591

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Six campagnes de fouilles à Mari

(1933-1939)

INTRODUCTION *

Bref historique des fouilles

Au début du mois d'août 1933, un bédouin se présenta au lieutenant français Cabane, inspecteur-adjoint de la région Abou-Kémal, petite

---

* *Abréviations utilisées*

ARM = *Archives royales de Mari.*
BASOR = *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* (Jérusalem).
DB = *Dictionnaire de la Bible.*
DBS = *Dictionnaire de la Bible. Supplément.*
GLECS = *Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques* (Paris, Sorbonne).
JRAS = *Journal of the Royal Asiatic Society* (Londres).
OLZ = *Orientalistische Literaturzeitung* (Leipzig).
RA = *Revue d'Assyriologie* (Paris).
RB = *Revue biblique* (Paris).
RES = *Revue des Études sémitiques* (Paris).
RHA = *Revue hittite et asianique* (Paris).

Sources. *Archives royales de Mari.* I. *Lettres,* t. I et IV, édit. G. Dossin; t. II, édit. Ch.-F. Jean; t. III, édit. J.-R. Kupper. Chacun de ces vol. de textes *autographiés* sur les originaux est suivi d'un volume correspondant de *traductions.*

Etudes. Aux ouvrages et articles de revues cités dans notre étude ajoutons :

Albright, W. F., *A Revolution in the Chronology of Ancient Western Asia* (BASOR, t. LXIX, 1938, p. 18-21). — *New Light in the History of Ancient Western Asia, in the second Millenium B.C.* (BASOR, t. LXXVII, 1940, p. 20-22).

Bea, A., *Die Texte von Mari und das Alte Testament* (*Biblica,* t. XXI, 1940, p. 188-196).

Dossin, G., *Nqmd et Niqme-Had* (*Syria,* t. XX, 1939, p. 169-176); *Iamhad et Qatanum* (RA, t. XXXVI, 1939, p. 46-54); *Une mention de Hattusha dans un texte de Mari* (RHA, t. V, 1940, p. 152-169); *Inscriptions de fondation provenant de Mari* (*Syria,* t. XXI, 1940, p. 152-169); *Shamshi-Addu I^er^, roi d'Assyrie (1726-1694)* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* 1948, p. 59-70); *Une révélation du dieu Dagan à Terqa* (RA, t. XLII, 1948, p. 125-134).

Dussaud, R., *L'influence orientale en Crète* (*Syria,* t. XVIII, 1937, p. 223-224); *Rapports entre la Crète ancienne et la Babylonie* (*Iraq,* t. VI, 1939, p. 53-65).

Jacobsen, Thorkild, *Philological Notes on Eshnunna and its Inscriptions,* s.d.; *The Gimil-Sin Temple and the Palace of the Rulers at tell Asmar,* s. d.

Jean, Ch.-F., *La langue des lettres de Mari* (RES, 1938, p. 97-112); *Métaphonie l'AM > l'EM, dans les lettres de Mari* (RA, t. XXXIV, 1927, p. 169-

ville au bord de l'Euphrate, près de la frontière de l'Iraq, et lui demanda ce qu'il fallait faire de l'homme de pierre qu'il venait de découvrir au *tell Hariri*, en déterrant des pierres pour une inhumation. L'officier, comprenant tout de suite de quoi il s'agissait, fit transporter cette statue, acéphale, du poids de 300 kg. à Abou-Kémal et la signala en haut lieu. A son tour, l'Inspecteur des antiquités de la Syrie du nord, M. Ploix de Rotrou, informa M. Dussaud, conservateur au Musée du Louvre; et M. Seyrig, Directeur des antiquités en Syrie, accorda à nos Musées Nationaux la concession du site [1].

M. André Parrot avait organisé à Larsa, en Basse Mésopotamie, un camp et un chantier de fouilles archéologiques qui devaient s'échelonner sur plusieurs années, et on lui proposa de renoncer à ce site et d'accepter celui de tell Hariri. Il était naturel que M. Parrot hésitât un moment, quoique on le pressât de répondre, car quatre de ses collaborateurs étaient en Perse, deux en France, un au Liban. Comment les consulter de Paris, où il était alors! Et les difficultés matérielles étaient sérieuses [2]. Toutefois M. Parrot accepta, et, le 9 décembre de cette même année 1933, en compagnie de son architecte, M. François, et de son interprète, M. Matta, il quittait Damas pour franchir les six cents kilomètres qui le séparaient d'Abou Kémal.

Il nous dit avec émotion comment, un mois et quelques jours plus tard, grâce à l'esprit d'équipe des membres de la mission, à l'enthousiasme et à la cohésion qui, depuis plusieurs années d'expérience orientale, les liaient à sa personne, grâce à l'intelligence de chacun et à des concours inattendus, grâce aussi au hasard, et malgré les diffi-

---

171); *Bihrum, dans les lettres de Mari* (RA, t. XXXVI, 1939, p. 118); *Notes sur l'amorrite des lettres de Mari* (*L'Ethnologie*, 1946, p. 33-38); *Vestiges de cananéisme dans les lettres de Mari* (GLECS, t. IV, 1946, p. 25-27); *Arishen dans les lettres de Mari* (*Semitica*, t. I, 1948, p. 17-24); *L'armée au royaume de Mari* (*XI^e Congr. internat. des Orient.*, 1948; RA, 1948, p. 135-148).

Kupper, J. R., *Un gouvernement provincial dans le royaume de Mari* (RA, t. XLI, 1947, p. 149-183); *Le recensement dans les textes de Mari* (*Studia mariana*).

Parrot, A., *La civilisation sumérienne et les fouilles récentes* (*Revue de Paris*, 1^er nov. 1935, p. 91-98); *Mari, une ville perdue* (Paris, 1936; 4^e éd., 1948); *Mari et Chagar Bazar* (*Syria*, t. XIX, 1938, p. 308-310); *La vie à Mari, aux environs de l'an 2.000 av. J.-C., d'après les archives du palais* (*Bulletin de la Faculté de théologie protestante de Paris*, février 1939, p. 7-15); *Un chef de guerre mésopotamien* (*Monuments Piot*, t. XXXVIII, 1941, p. 7-16).

Pohl, A., *Miszellen*. 1. *Benjaminiten in der Hammurapi-Zeit*; 2. *Dâwidum als Berufsname in der Maritexten* (*Biblica*, t. XX, 1939, p. 200 s.).

Rutten, M., *Trente-deux modèles de foies en argile inscrits provenant de Tell Hariri (Mari)* (RA, t. XXXV, 1938, p. 36-52).

Soden, W. von, *Das altbabylonische Briefarchiv von Mari. Ein Ueberblick* (*Die Welt des Orients*, t. III, 1948, p. 187-204).

Thureau-Dangin, Fr., *Inscriptions votives de Mari* (RA, t. XXXIV, 1937, p. 172-176); *Tablettes hurrites provenant de Mari* (RA, t. XXXVI, 1939, p. 1-28); *Le terme* shiptum *dans les lettres de Mari* (*Orientalia*, t. XII, 1943).

Dans *Studia mariana*, bibliographie complète jusqu'en 1950.

1. A. Parrot, dans *Syria*, 1935, p. 1.

2. Voir le détail dans Parrot, *Mari. Une ville perdue*, p. 15 et s.

cultés inévitables, que l'urgence ne faisait qu'alourdir, tout ce qui avait été projeté fut accompli en six semaines environ. Ces remarques qui se réaliseront constamment au cours des années de fouilles devaient être dites ici (voir la carte : Sites mésopotamiens et position de Mari sur l'Euphrate, dans *Syria*, 1935, p. 3).

Le *tell Hariri* est situé à 11 km. N.-N.-O. d'Abou-Kémal, dans une région « à l'allure de steppe », mais autrefois irriguée et cultivée. On estime que, dans l'antiquité, l'Euphrate, qui actuellement coule à 2 km. 500, devait raser la ville sur sa face orientale et lui fournir l'eau et un barrage défensif.

La masse principale du *tell* (« colline, butte ») mesure un peu plus d'un kilomètre de long sur six cents mètres de large dans ses plus grandes dimensions (voir le site de l'ancienne Mari, levé par M. l'architecte François, dans *Syria*, 1935, Pl. I).

Après chacune de ses campagnes, M. Parrot publia, dans *Syria*, 1935-1940, un rapport sommaire, l'étude *scientifique* de tous les éléments inventoriés étant réservée pour la publication définitive. La guerre mondiale de 1939 contraignit évidemment à interrompre les fouilles.

Le chantier de la *première campagne*, hiver 1933-1934 [3], fut fixé à une bande de 90 mètres de long sur 10 de large, située à l'angle S.-O. du carré I, V du Plan, c'est-à-dire près de l'endroit où avait été trouvée la statue Cabane. On se proposait d'abord d'entraîner le plus vite possible des travailleurs novices et, en même temps, d'obtenir rapidement quelque document permettant une datation. Cette campagne aboutit à la découverte d'un temple, dit A, dédié à la déesse Ishtar par Lamgimari, roi de Mari.

La *deuxième campagne*, hiver 1934-1935 [4], eut pour résultat la découverte de vestiges archéologiques importants à la seule *cella* 17 du temple dit B d'Ishtar ; d'une ville contemporaine de la III[e] dynastie d'Ur [5], et enfin d'un grand palais du III[e] millénaire.

Au cours de la *troisième campagne*, hiver 1935-1936 [6], on explora systématiquement l'aire sacrée du temple C d'Ishtar, à la seule exception de la zone située sous la cour et la *cella*, et on dégagea une partie du vaste palais (138 chambres ou installations cultuelles et cours).

Durant la *quatrième campagne*, hiver 1936-1937 [7], furent découverts un quatrième temple dit D d'Ishtar, de grands tombeaux de pierre antérieurs au temple C, 82 nouvelles chambres ou cours du palais, de 6 à 8.000 tablettes, et on fouilla le chantier d'une *siqqurat*.

3. *Syria*, 1935, p. 1-28 et 117-140.
4. *Syria*, 1936, p. 1-31.
5. *Ibid.*, p. 11.
6. *Syria*, 1937, p. 56-83.
7. *Syria*, 1938, p. 1-29.

La *cinquième campagne*, en automne 1937[8], fixa d'abord son activité au chantier de la *siqqurat*, ensuite à la zone sud du palais et au dégagement des placards de la salle 115 et des salles 142, 143 qui fournirent un très important lot de documents écrits.

La *sixième campagne* commença en automne 1938[9]. Des circonstances indépendantes de la volonté de la mission obligèrent M. Parrot à faire porter tout l'effort de l'équipe au chantier de la *siqqurat*, à des études de détail du palais, au déblaiement de la salle 220 où des peintures étaient apparues à la fin de la cinquième campagne. Et cet effort aboutit à des résultats importants.

Les fouilles, interrompues par la seconde guerre mondiale, viennent d'être reprises.

SYNTHESE DES RESULTATS

Les Sources. — 1. *Archéologie.* Les données archéologiques fournies par les fouilles dont nous venons de parler, exécutées sur les emplacements des temples et du palais, ou plutôt des palais, et relatives à l'architecture, à la sculpture, à la céramique, à la mosaïque, à la peinture nous révèlent une civilisation qu'on ne soupçonnait pas dans les régions nouvellement documentées.

2. *Les archives royales.* Plus de 2.500 tablettes furent recueillies en 1934-1935, la plupart dans la pièce n° 5, dite « aux archives », un bon nombre dans l'école, salle 24, le reste, un peu partout; dans la salle 18, on trouva un disque en terre cuite, tête géante d'un clou de fondation avec texte historique important[10]. En 1935-1936, une nouvelle trouvaille épigraphique fournit 13.000 textes en deux lots concentrés dans les pièces 108 et 115, constituant la correspondance diplomatique du dernier roi de Mari, Zimri-Lim avec ses ambassadeurs, observateurs ou espions, et aussi avec des rois, en particulier avec Hammurabi de Babylone. Une centaine de tablettes se trouvaient dans les pièces 77 et 79, et 32 foies avec inscriptions dans la 108[11]. Il faut signaler en outre quelques textes écrits en hurrite, publiés par F. Thureau-Dangin[12], et deux textes bilingues suméro-akkadiens[13] qu'on pourrait appeler « de confession ».

La grande masse de ces textes remonte à Zimri-Lim, toutefois un nombre important est de l'interrègne assyrien. On peut diviser cet ensemble de documents en deux grandes catégories, la première com-

8. *Syria*, 1939, p. 1-22.
9. *Syria*, 1940, p. 1-28.
10. *Syria*, 1936, p. 23.
11. *Syria*, 1937 p. 74-75.
12. *RA*, 1939, p. 1 et s.
13. Dossin, dans *Syria*, 1939, p. 101.

prenant des lettres, la seconde des textes juridiques, économiques, religieux (rituels et textes divinatoires).

Thureau-Dangin a attiré l'attention sur ce fait qu'après être entrés en maîtres à Mari, les Babyloniens entreprirent de classer les archives du palais et il nous est parvenu des *étiquettes de groupes* de tablettes. Ces étiquettes distinguent entre les lettres des « serviteurs de Shamshi-Addu » et celles des « serviteurs de Zimri-Lim ». Elles sont datées de l'année de la conquête, qui fut la 32e de Hammurabi [14].

Les lettres sont écrites à peu près exclusivement dans la langue akkadienne de la dynastie amurrite de Babylone, avec pourtant quelques caractères grammaticaux et lexicologiques nettement amurrites [15].

La population était-elle akkadienne ou amurrite ? Il est pratiquement impossible de le dire, car on ne peut établir une conclusion qu'en s'appuyant sur les noms propres de personnes, mais nous n'avons que les noms des expéditeurs ou des destinataires, donc des fonctionnaires ou des rois, ou bien des individus dont on parle : rois, personnages de la cour, ambassadeurs, hauts fonctionnaires, employés, donc des gens appartenant tous, en somme, au monde officiel. Or, sur 322 personnes nommées, 117 ont des noms akkadiens, 95 environ des noms amurrites, quelques-uns des noms hurrites, quelques autres des noms sumériens [16]. Si l'on admet : 1° que chacun de ces noms dénote le pays d'*origine* de la personne qui le porte, et 2° que la moyenne des personnes qui portent ce nom correspond à la même moyenne *parmi les gens du peuple,* on sera tenté de conclure que la population du pays de Mari était surtout akkadienne, mêlée d'une assez forte proportion d'éléments amurrites et d'un certain nombre de Hurrites et de Sumériens.

Ajoutons enfin que, sur les 95 noms amurrites, *un tiers* seulement se trouve dans les lettres de l'interrègne assyrien; tous les autres, dans les lettres du règne de l'amurrite Zimri-Lim. On ne pourrait pas en conclure d'une manière trop absolue qu'il était naturel pour ce roi de choisir comme fonctionnaires des « compatriotes », car la publication des nombreuses lettres encore inédites et la reprise des fouilles pourraient bien modifier les proportions que nous venons de signaler.

La présence, à Mari, de quelques textes religieux en akkadien, par exemple un rituel [17], ne prouve rien au sujet de l'origine ethnique de

14. Thureau-Dangin, dans *Symbolae Paulo Koschaker dedicatae,* Leiden, 1939, p. 119-120, et *RA,* 1939, p. 24.
15. Voir Jean, dans *RES,* 1937, p. 110 et 111 et *L'Ethnologie,* 1946, p. 34-38; G. Dossin, dans *Syria,* 1938, p. 107-108.
16. Pour les détails, voir Jean, dans *Studia mariana,* p. 65 et s.
17. Dossin, dans *Syria,* 1939, p. 101.

la population : les formules rituelles effectivement récitées ne sont pas nécessairement comprises par ceux qui les entendent; par contre, des textes d'*incantation* hurrites [18] tendent à prouver que les éléments hurrites de la population étaient plus nombreux que ne paraissent l'insinuer les noms propres des lettres, puisque *ces textes*, inspirés quelquefois d'ailleurs d'originaux akkadiens, sont rédigés en langue hurrite : on avait reconnu la nécessité d'avoir, à la cour, des scribes hurrites ou des scribes ayant appris le hurrite, et aussi, sans doute, quelques clercs sachant accomplir ces rites d'incantation.

Dans notre Introduction, nous avons suivi l'ordre chronologique des fouilles; nous exposerons maintenant les données nouvelles qu'elles ont fournies jusqu'à ce jour en *les situant aux époques* qu'elles éclairent. *Dans les descriptions ou analyses de caractère archéologique, nous résumerons ou citerons textuellement, sauf indication contraire, les rapports ou études spéciales de* A. Parrot, *avec références, sans placer toujours ses paroles entre guillemets.*

I. Époque protohistorique

Au IV^e millénaire. A l'époque présargonique, vers 3200 environ, les murailles de Mari (voir dans *Syria*, 1938, Pl. IV), en briques crues, s'élevaient sur des fondations de blocs de pierre; les habitations étaient en pisé et en mauvaises briques crues. La ville avait des puisards en céramique, des « silos » en pisé. Une copieuse céramique gisait dans les tombes.

Installations sacrées. — Une installation sacrée existait en l'honneur d'Ishtar, consistant en une cour, ou parvis, sur laquelle s'ouvrait une *cella* avec « banquettes » courantes destinées à recevoir les offrandes. On a constaté là, dès cette époque, l'*usage d'enfouir des céramiques*, qui deviendra une tradition observée aux siècles suivants [19]. (Trois sanctuaires seront construits ultérieurement sur le même emplacement. On y reproduira le même type de lieu sacré, mais à une échelle plus imposante).

On a découvert dans ce lieu saint présargonique (niveau *a*) [20] des ex-voto ou débris d'ex-voto : corps acéphale de femme tenant un rameau; statuette d'homme imberbe, quatre énormes clous de fondation, éléments d'un panneau en mosaïque de coquille sur lesquels on voit des têtes d'hommes, des robes de parade avec écharpes cloutées,

18. Ces textes sont édités et étudiés par F. Thureau-Dangin, dans *RA*, 1939, p. 1-28.
19. *Syria*, 1937, p. 61.
20. *Syria*, 1937, p. 56.

des silhouettes en coquille, etc.[21]. Ce fut Eannadu, prince sumérien de Lagash, qui ruina ce lieu sacré[22].

A la même époque, un autre lieu sacré était dédié à la déesse Nin-ḫur-sag[23]. Non loin d'une « banquette » courante à offrandes, arrondie, on a ramassé des ex-voto très mutilés, sans valeur artistique, faits en série sans doute : têtes masculines, éléments de torses, fragments de *polos* et d'une statue plus grande que nature, plaque en coquille de nacre avec silhouette d'un porteur de chevreau à longs poils, révélant l'adresse des artistes de Mari si habiles, dès cette époque, à tailler cette matière fragile et particulièrement friable[24] (voir la reproduction de plaquettes de coquille du temple présargonique de Nin-ḫur-sag, dans *Syria*, 1940, Pl. VI, n° 4).

Mari se trouvait sur la « route » qui menait du sud vers le nord et vers la Méditerranée ; il n'est pas étonnant qu'elle ait été attaquée et même ravagée bien des fois, au cours de l'histoire ; mais elle savait réparer ses ruines. Peu avant 3.000, semble-t-il[25], fut aménagé le lieu sacré, dit temple B. Sur une cour trapézoïdale bordée sur deux côtés, peut-être déjà à une époque antérieure, par un portique à cinq majestueuses colonnes en briques crues, on avait bâti une *cella* (sur le plan : n° 17) avec une table à offrandes dans l'axe de l'entrée, mais aucune trace d'autel n'y a été relevée. Il ne semble pas que l'aire sacrée fût en communication directe avec la ville, au nord-est.

Du quartier des prêtres proviennent de belles amulettes en lapis lazuli représentant soit un, soit deux taureaux barbus, semblables à ceux qui avaient été trouvés déjà à Ur ; deux beaux cylindres avec les « scènes classiques » d'animaux luttant et maîtrisés par des hommes ou des êtres composites, caractéristiques de l'an 3.000[26].

Aux derniers temps du IV[e] millénaire probablement[27], Mari avait rebâti, en l'honneur d'Ishtar, un autre lieu sacré, temple C. Il ne communiquait avec l'extérieur que par une seule porte, à l'angle nord-est de la cour. Cette cour n'était pas séparée du monde profane. Sur son emplacement, on n'a trouvé que quelques objets, en dehors de la céramique, consistant en jarres, tasses, bols, flûte (type semblable à Khafaje antérieurement signalé par H. Frankfort[28]).

Vers le milieu du III[e] millénaire[29], c'est-à-dire, peut-être, à l'époque où Sargon d'Agadé soumit Mari, au cours de la campagne qui le

21. *Syria*, 1937, p. 63.
22. *Eannadu*. Galet A, VII, 2 s., trad. dans Thureau-Dangin, *Les Inscript. de Sumer et d'Akkad*, p. 41 ; cfr A. Ungnad, *Subartu*, p. 38-39.
23. *Syria*, 1940, p. 16 ; voir *ibid.*, p. 18.
24. Parrot, dans *Syria*, 1940, p. 6 et 16.
25. *Syria*, 1937, p. 57-59.
26. *Syria*, 1937, p. 63.
27. D'après M. Parrot, dans *Syria*, 1937, p. 59-60.
28. *Oriental Institute Communications*, 20, p. 44 s.
29. *Syria*, 1940, p. 6 et 16.

mena à la forêt de cèdres, un sanctuaire existait en l'honneur de Nin-ḫur-sag, sur l'emplacement de celui du IV[e] millénaire, dédié à la même déesse. Il faisait partie d'un complexe architectural très développé, qui fut appelé provisoirement par M. Parrot « sanctuaires inférieurs » anonymes [30]. On y trouva deux objets sculptés représentant, l'un un porteur de chevreau, l'autre une statuette « balancée ».

Pour se faire une idée de ces « sanctuaires inférieurs », on peut se représenter une grande cour aboutissant à un majestueux portail, encadré d'autels en briques crues et recouvertes d'un enduit de boue, ornés d'évidements rectangulaires teintés d'une mince pellicule noire (voir, pour le détail des autels de la cour (Temples inférieurs), *Syria*, 1940, p. 10, fig. 7, n[os] *a*, *b*, *e*, *f*). Des monuments analogues, mais plus longs et situés à l'intérieur des salles, étaient, peut-être, des lits d'incubation ou bien de hiérogamie, surmontés autrefois de deux statues (dieu ou déesse?). Le grand portail donnait accès à un sanctuaire oblong, avec autel semblable à ceux dont nous venons de parler, et précédé d'une *cella* et d'une *ante-cella*. Au nord, s'élevait une chapelle indépendante [31].

Rites funéraires. — A l'époque présargonique ou même *early sumerian*, on pratiquait l'inhumation avec dislocation et quelquefois l'incinération partielle ou complète. Le mobilier funéraire était abondant, même dans les cas d'incinération : vases en céramique très simples, quelquefois décorés de lignes horizontales de couleur rouge (on avait déjà rencontré des types semblables à Kish, à Asharah), épingles en cuivre, aiguilles recourbées, petits couteaux, fragments de coupes taillées dans des œufs d'autruche, restes de fard noir et rouge, comme à Kish [32].

L'art. — Les artistes de Mari ne furent pas des novateurs : qu'il s'agît d'arts majeurs ou d'arts mineurs, ils se bornèrent à appliquer, mais avec une perfection remarquable, les principes reçus dans le pays. Les architectes des temples d'Ishtar, à l'époque proto-historique, à Mari comme à Assur ou à Eshnunna (temple d'Abu) obéissaient à des conceptions similaires. Dans l'exécution de la statuaire, les artistes paraissent avoir obéi aux mêmes principes, à Mari ainsi que dans la basse vallée de la Diyala, sur le Tigre. Les statuettes déposées en ex-voto sur les banquettes des temples, à Assur et à Mari se ressemblent étonnamment. Le symbole religieux connu sous le nom d'*aigle léontocéphale* du temple d'Ishtar, à Mari, comme ceux de Tello, d'El-Obeid, d'Eshnunna, fut exécuté d'après une technique identique. Voici quelques détails.

30. *Studia mariana*, p. 3.
31. *L.c.*, p. 9-10.
32. Parrot, dans *Syria*, 1935, p. 7-8.

Statuaire. Dans le temple d'Ishtar furent découvertes une bonne cinquantaine de statuettes entières ou fragmentaires — quelquefois la tête seulement —, ex-voto de qualité variable, albâtre ou gypse, la plupart fabriquées en série, semble-t-il, mais représentant tout de même des gens de l'époque. Sur le dos de quelques-unes, est gravé le nom du donateur suivi de son titre et de celui de la divinité à laquelle est offert l'ex-voto [33].

Voici par exemple la statuette du roi Lamgi-Mari (voir la reproduction dans *Syria*, 1935, Pl. VII). Le roi, vêtu de la robe kaunakès à neuf rangs, est dans l'attitude de l'adoration. Il porte une longue barbe et de longs cheveux noués par derrière en un long chignon; les lèvres sont rasées. La coiffure rappelle celle du dieu Ningirsu de la Stèle dite des Vautours et le fameux casque en or de Meskalamdug, trouvé à Ur. Le chignon des hommes serait postiche. Les yeux, évidés, sont en amande, avec renflement de la pupille. Les oreilles sont énormes. On notera cette particularité du costume : la « tournure » à hauteur du séant. L'homme est en marche, pied gauche en avant [34] Derrière l'épaule droite, une inscription nous apprend que cette statuette fut vouée à Ishtar par le roi de Mari, Lamgi-Mari. Elle daterait des premiers *patesi* de Lagash vers 2900. Dans la *Statuette de Ebiḫ-Il* (voir la reproduction dans *Syria*, 1935, Pl. VIII), le type et le costume du personnage diffèrent de ceux du précédent. Crâne rasé; barbe laissant largement dégagées les pommettes et les lèvres supérieure et inférieure et se terminant en mèches calamistrées et bouclées; sourcils réunis à la base et incrustés de bitume; nez aquilin; lèvres très fines esquissant un demi-sourire. Schiste, coquille et lapis-lazuli sont combinés pour indiquer respectivement cils, paupières, cornée et iris. Le buste nu est bien modelé, et aminci à la taille; les mains sont ramenées sur la poitrine et jointes. Cet homme est vêtu seulement du jupon à étoffe floconneuse, taillé peut-être dans une peau de mouton, avec mèches à l'extérieur. Il est assis sur un siège arrondi. On lit derrière son épaule : « Statue d'Ebiḫ-Il, l'intendant. A Ishtar... il l'a vouée [35] ». Voici encore une *statuette de femme* de 25 cm., peut-être de la déesse Ishtar, en albâtre blanc, coiffée d'une haute tiare évasée vers le haut, du type appelé *polos* qu'on assurait sur le front par un large bandeau (voir la reproduction dans *Syria*, 1935, Pl. X, 1). Cette femme est vêtue d'une longue robe d'un tissu uni, mais avec un rang de longues mèches *kaunakès* dans le bas, dégageant en biais l'épaule droite entièrement nue; expression du visage singulièrement éveillé; nez aux narines palpitantes; petite bouche avec des lèvres finement plissées; menton pointu à fossettes. Ce visage, encadré dans des cheveux bouffants, pétille de vie. A Mari, six têtes de femmes portent le

33. Parrot, dans *Syria*, 1935, p. 22-23.
34. D'après la description de M. Parrot, *Syria*, 1935, p. 23-24.
35. Parrot, dans *Syria*, 1935, p. 25-26.

polos; toutes représentent peut-être la déesse Ishtar [36]. *Statuette d'un couple enlacé* et assis, de 126 mm. Un homme, torse nu, vêtu du jupon kaunakès, tient de sa main gauche le poignet droit d'une femme qu'il enlace du bras droit. La femme est drapée dans la robe kaunakès laissant l'épaule et le bras droit nus. Le décolleté en biais est très discret. « Rien de raide, rien de conventionnel dans l'attitude de ces deux êtres que rapproche un même sentiment. L'homme se penche légèrement en avant attirant sur sa poitrine et protégeant en même temps la femme, qui s'est approchée avec cette flexion légère du buste qui indique la confiance, mais souligne aussi une discrète réserve [37]. » Citons encore une tête de femme, dont la chevelure à large chignon est enveloppée dans une sorte de filet (voir dans *Syria*, 1935, Pl. XXV, *4*).

Céramique. Les objets en céramique ont, à Mari, les mêmes caractéristiques qu'à Chagar-Bazar, à tell Billah, à Khafaje. Ces faits tendent à prouver que les découvertes faites à Mari confirment cette idée que, dès l'époque présargonique, au pays des deux Fleuves, depuis Assur jusqu'au Golfe Persique, donc *à Mari comme ailleurs, l'art était un art « mésopotamien »*, terme repris récemment par M. Parrot et brillamment documenté, c'est-à-dire un art développé par « deux blocs de races différentes, le bloc sémitique et le bloc sumérien [38]. »

Nous parlerons plus loin des monuments de Mari sous le règne de Zimri-Lim, mais il convient de noter ici que Zimri-Lim ne fut pas le créateur des temples de la ville et du palais qui porte son nom.

Art de la coquille. Vers 2900 [39], les artistes de Mari étaient très habiles dans le travail délicat du découpage de la coquille; ils savaient unir « l'élégance de la ligne au réalisme dans l'observation »; les morceaux mutilés d'une mosaïque le prouvent (voir dans *Syria*, 1935, Pl. XXVIII). Il s'agit d'une scène de fin de combat en coquille : prisonniers amenés par des soldats à des personnages vêtus du grand costume de parade. Les vaincus complètement nus, suivant l'usage, ont les coudes ramenés en arrière et liés à la ceinture et aux bras. Jambes très fines d'attaches; profil bien découpé, nez long, crâne fuyant. Imberbes, tête nue et rasée. Représentent-ils des Sumériens vaincus par des Sémites [40]? Cette mosaïque peut être rapprochée du « standard » d'Ur. Ceux qui escortent ces prisonniers sont vêtus d'une lon-

36. *Syria*, 1935, p. 28.
37. Parrot, dans *Syria*, 1935, p. 118-120. Description d'autres statuettes et têtes, *l.c.*, p. 117 et 120-125.
38. Parrot, dans *Syria*, 1938, p. 308-310.
39. Parrot, dans *Syria*, 1935, p. 137.
40. Question suggérée par M. Parrot, *l.c.*, p. 133; plus affirmatif, p. 137.

gue robe, terminée par un rang de franges pointues, trois tiennent les manches d'une arme. Porte enseigne imberbe, à tête rasée [41] (voir dans *RA*, 1934, p. 186, les illustr. de la Pl. I : *c, d, a, b, h, i, m et c', d', c', a', b', h', i', m'* et p. 187, Pl. II).

II. Le royaume de Mari

Les origines. Les lettres de Mari nous ont appris que ce royaume fut fondé par Iaggid-Lim. Ce nom est amurrite ou, du moins, de formation amurrite, le préfixe *ia-* de l'inaccompli *ngd* le prouve bien. Dans une lettre de Iasmaḫ-Addu, nous lisons : « Autrefois, Ila-kabkabu (le roi d'Assyrie) et Iaggid-Lim (roi de Mari) ont échangé des serments solennels... Ila-kabkabu a conquis [le pays] de Iaḫdun-Lim (le deuxième roi de Mari) [42] ». Iaḫdun-Lim succéda à Iaggid-Lim [43]. Dans une inscription sur disque en terre cuite découvert à Mari, il s'intitule « roi de Mari, de Tuttul et de Hana [44] ». Il se vante d'avoir fait prisonniers sept rois qui avaient combattu contre lui, d'avoir réparé les dommages subis par les rives de l'Euphrate, établi la paix dans son royaume, ouvert des canaux, construit la muraille de Mari et creusé son fossé, exécuté ces mêmes travaux à Terqa [45]. Il construisit une citadelle à laquelle il donna son nom : Dûr-Iaḫdun-Lim. Il se flatte également d'avoir agrandi son royaume et de l'avoir affermi [46]. Dans la liste de ses années de règne, il mentionne la prise de Paḫudar et de Zalma [...], la destruction du rempart de Zalpaḫ ; une autre année, il tua le *dâwidum* d'Imar, et, une autre année, celui de Zab [...] à Terqa. Une année, il livra la steppe des Binû-Iamina au pouvoir de Hên [47]. » Une lettre nous apprend que Abi-Shamar demanda à ce roi sa protection contre Shamshi-Addu qui lui avait enlevé plusieurs villes [48]. Dans une autre lettre, il insiste : « Moi, je ne puis rien. Ces villes relèvent de ta royauté et de ta ma[jesté]. [49] »

1. *L'interrègne assyrien. — Shamshi-Addu*

Avant 1934, on savait que Shamshi-Addu avait réussi à constituer un royaume important et à imposer tribut à Tukrish, sur les frontières

41. Id., *ibid.*, p. 132-135.
42. Dossin, *Correspond. de Shamshi-Addu, ARM*, I, n° 3.
43. Ces deux noms sont de même formation. Pour l'étymologie, voir Jean, dans *Studia mariana*, p. 80.
44. Inscription éditée et traduite par F. Thureau-Dangin, dans *RA*, 1936, p. 49-54.
45. *L.c.*, p. 51, ll. 15 et s.
46. Même inscription, II, ll. 15-26.
47. Dossin, dans *Studia mariana*, p. 51-61.
48. Dossin, *ARM*, I, n° 1.
49. Id., *ibid.*, n° 2, l. 10-11.

de l'Elam et aux roitelets du Haut-Pays [50] et qu'il put se vanter d'avoir érigé une stèle à son nom au pays de Laban — qui fait songer au nom du frère de Rebecca (*Gen.*, XXIV, 29), de même que la ville de *Naḫur*, dans nos lettres [51], rappelle *Naḫor*, père de la jeune femme [52].

Les lettres nouvellement découvertes fournissent bien des détails qui donnent de la vie à la mention aride de ces quelques faits [53]. D'abord, elles nous apprennent que Shamshi-Addu était fils de Ila-kabkabu [54], un Amurrite, comme l'indique son nom; il s'ensuit qu'il devint roi d'Assyrie par droit de conquête [55].

Une lettre, malheureusement mutilée, paraît bien affirmer que Iaḫdun-Lim périt misérablement, assassiné par ses propres sujets [56]. Peut-être fut-ce à la suite de cette mort violente qu'un visionnaire demanda des repas funéraires pour ses mânes [57]. Quoi qu'il en soit, Shamshi-Addu réussit à imposer sa domination sur le Moyen-Euphrate en installant un de ses fils, Iasmaḫ-Addu, gouverneur ou vice-roi des territoires de Mari, de Terqa et de Tuttul [58] et un autre, Ishme-Dagan, qui devait lui succéder sur le trône d'Assyrie, gouverneur d'Ekallâtim sur la rive gauche du Moyen-Tigre [59].

L'homme de guerre. Nous constatons, dans nos lettres, que pour se constituer un royaume considérable, Shamshi-Addu dut entreprendre des expéditions importantes. D'abord, notons qu'il est souvent question de mouvements de troupes [60], d'utilisation de troupes : « Ne te dis pas ceci : « Les troupes qui sont venues de Qatanum résideront ici pour la forteresse; qu'elles se remplacent. Qu'une section y demeure un mois... et qu'une autre section la remplace... ». Au contraire, fais occuper les forteresses de ces villes par les propres troupes de ton district et libère les troupes du pays (et envoie-les) moi [61]. »

Quelquefois, le nombre d'hommes mobilisés révèle l'importance de l'expédition projetée, telle par exemple, celle pour laquelle Shamshi-Addu annonce à son fils l'envoi de 2.000 soldats Hanéens de la steppe qui s'ajouteront aux 3.000 qui sont déjà à la disposition de Iasmaḫ-

---

50. Sur ce terme, voir Meissner, dans *Altor. Bibliothek*, t. I, p. 24, n. 4.
51. Par ex. Jean, *ARM*, II, 62, Rev. 5', 6'; 112, 5.
52. Sur le pays de Laban, voir Meissner, *l.c.*, note 5.
53. Elles se trouvent surtout au t. I des *Archives royales de Mari*, éditées et traduites par M. G. Dossin, Paris, 1950.
54. Id., *ARM*, I, p. V.
55. Thureau-Dangin, dans *RA*, 1937, p. 137.
56. Dossin, *ARM*, I, n° 3. Le texte avait été cité par Thureau-Dangin, dans *RA*, 1937, p. 137.
57. Kupper, *Correspondance de Kibri-Dagan*, *ARM*, III, n° 40.
58. Voir, par ex., Dossin, *ARM*, I, n°s 9, l. 6-20; 18, l. 4-47; 43, l. 15 et s.
59. Dossin, dans *Syria*, 1938, p. 113.
60. Dossin, *ARM*, I, n°s 5, 10, 13, 22, 23, etc.; Jean, *ARM*, II, n°s 10, 17, 23.
61. Dossin, *ARM*, I, n° 20, Rev. 4' et s.

Addu; et l'énumération continue; lui-même enverra 10.000 hommes. « Ceux-ci ajoutés à ceux-là feront une armée de 20.000 hommes de troupes vaillantes, *dan-nu-um* [62]. » Une autre lettre [63] parle d'une mobilisation de troupes d'élite. Le roi de Babylone avait envoyé à Ît deux *mille hommes de troupes auxiliaires* (Iasmaḫ-Addu annonce à son père qu'elles viennent d'être licenciées [64]).

Une formule de date relate qu'il a pris la ville de Dûr-Apla-Addu [65].

Le roi prenait quelquefois lui-même le commandement des troupes [66]. Une lettre nous apprend qu'il s'empara de villes dont n'avaient réussi à se rendre maîtres ni le roi de Hashim, ni celui d'Ursum, ni celui de Karkemish, ni celui du pays d'Alep [67].

A un moment qu'on ne peut préciser, Shamshi-Addu fait cause commune avec les trois premiers de ces princes de Haute Syrie contre Sumu-Epuḫ, roi de Qatanum [68]. Il se glorifie d'avoir tué le *dâwîdum* [69] du seigneur de Qabrâ et celui des Wilânum [70] et de s'être emparé de Hibara et de 30 hommes de sa forteresse [71].

Shamshi-Addu donne à son fils Iasmaḫ-Addu des conseils sur la manière de faire la guerre [72], à l'occasion d'une grande expédition. Il lui indique nettement, une autre fois, quelles troupes il doit concentrer et lui assure que l'approvisionnement, tel qu'il existe, est suffisant, mais que la moitié de la nourriture et la moitié des vêtements doivent être distribuées mensuellement et enfin qu'il fasse entrer les troupes légères dans les forteresses [73].

Quelquefois, les expéditions consistaient en razzias. Ainsi, le roi écrit à son fils : Au sujet des razzias conduites par les bédouins au pays de Mari et au pays de Rapiqum, il faudra s'organiser pour razzier leur territoire, au moment où ils viendront abreuver leurs moutons aux bords de l'Euphrate [74].

Une lettre d'Ishme-Dagan nous apprend qu'il y eut des troubles à Sagaratim à cause de déportés, et le roi prononça des condamnations à mort [75].

---

62. Dossin, *ARM*, I, n° 42, *passim* et l. 41-42.
63. Id., *ibid.*, n° 31.
64. Dossin, *ARM*, IV, n° 17, l. 5-12.
65. Date 1, Dossin, dans *Studia mariana*, p. 53.
66. Dossin, *ARM*, I, 53 Rev. 1, restitution. De même n° 5, 39 et 10, Rev. 14'.
67. Dossin, *ARM*, I, n° 1.
68. Dossin, *ARM*, I, n° 24.
69. *Dâwîdum* s'appliquait, semble-t-il, au général commandant les troupes royales. Dossin, dans *Mélanges syriens offerts à M. Dussaud*, et *Syria*, 1939, p. 99, note 2.
70. Dossin, *ARM*, I, n° 92, 5-6 et 9.
71. Dossin, *ARM*, I, n° 92, l. 12.
72. Dossin, *ARM*, I, 5, 4-23.
73. Dossin, *ARM*, I, n° 60.
74. Dossin, *ARM*, I, n° 83 et p. 16. Voir aussi *ARM*, IV, n° 10.
75. Jean, *ARM*, II, n° 18, l. 30-34.

Le diplomate. Shamshi-Addu savait recourir à la diplomatie, quand il y avait lieu. Nous lisons dans une lettre qu'il avait organisé une alliance entre les maîtres de Kashim, d'Ursum et de Karkemish contre Sumu-Epuḫ [76]. Un jour, il envoya à son fils Iasmaḫ-Addu, vice-roi de Mari, une tablette destinée au roi d'Eshnunna et il lui demanda de la faire parvenir à son adresse, mais seulement après la prise de Malgûm, parce que, ajoutait-il, l'*occasion* alors *sera propice pour lui demander livraison des membres de la famille royale de Malgûm qui paraissent s'être réfugiés* dans la ville de Qabrâ, qui dépendait sans doute d'Eshnunna [77]. Des tractations furent poursuivies avec le roi d'Eshnunna en vue de la conclusion d'un traité. Elles étaient difficiles, aussi traînèrent-elles en longueur [78].

Le sens diplomatique du roi d'Assyrie lui inspira de marier son fils Iasmaḫ-Addu à la fille du roi de Qatanum. Iasmaḫ-Addu hésitait sans doute, puisque son père lui écrivit : « La maison de Mari a du nom et la maison de Qatanum a (aussi) du nom [79] ». Le mariage fut décidé, et Iasmaḫ-Addu reçut de son père une lettre indiquant les sommes qu'il avait dépensées en sa faveur à cette occasion : 4 talents d'argent, *terḫatu* de la fiancée provenant de [...] ; 3 talents d'argent versés par Shamshi-Addu, etc. [80]. Les projets envisagés par le roi d'Assyrie ne réussissaient pas toujours. Un jour, il écrivit à son fils Iasmaḫ-Addu : « L'alliance avec Wilânum dont je t'avais parlé n'est pas possible, fais donc mettre à mort tous les fils de Wilânum (ou les Benê-Wilânum ?) qui sont chez toi [81] ».

Shamshi-Addu agissait donc diplomatiquement, quand il tenait pour impossible ou inopportune l'action des armes. Il savait aussi conseiller *la prudence.* Ainsi, il écrivit à son fils, à l'occasion d'une levée de Benê-Iamina, que ces hommes n'acceptent pas d'être recensés. Il lui demande de s'y prendre d'une autre manière pour la levée [82]. Une autre fois, il s'agissait de remplacer un administrateur de Terqa. Le roi d'Assyrie écrivit à son fils : Installe à sa place « un homme de confiance que tu considères comme le meilleur du pays, qui est apprécié et que tu as favorisé [83]. »

Un jour, il écrivit au vice-roi de Mari, son fils, lui recommandant comme gouverneur de Tuttul Abduma-Dagan. S'il refuse le poste, il faut lui parler ainsi pour le décider à accepter : « Pourquoi demeures-tu à Zibnatim, dans des demeures qui ne sont pas construites et dans un champ marécageux? Réside plutôt à Tuttul, là où tu pourras

76. Dossin, *ARM,* I, n° 24, Rev'. 5-14.
77. Dossin, *ARM,* I, n° 27.
78. Dossin, *ARM,* I, n° 37, 19-29.
79. Dossin, *ARM,* I, 77, l. 10 s.
80. Dossin, *ARM,* I, 46, l. 5 s.
81. Dossin, *ARM,* I, n° 8, l. 5-7 et 13.
82. Dossin, *ARM,* I, 6, l. 1 et s.
83. Dossin, *ARM,* I, 9, l. 15-20.

fonder un foyer et bâtir une maison. Le champ cultivable (y) abonde... [84] » Dans une circonstance qui devait exiger beaucoup de circonspection, le roi fit rédiger une réponse à Ishḫi-Addu et ensuite copier cette réponse dans la lettre qu'il adressa à Iasmaḫ-Addu. Il demanda à ce dernier, son fils, de faire extraire et recopier cette réponse en y ajoutant des amabilités, et de l'envoyer à son destinataire, Ishḫi-Addu. Un texte resta donc entre les mains du roi d'Assyrie, une copie chez Iasmaḫ-Addu et le texte original chez Ishḫi-Addu [85]. Le même adressa à Iasmaḫ-Addu une lettre destinée au roi d'Eshnunna, mais il lui demanda de la retenir jusques après la prise de Malgûm, de l'envoyer alors et d'écrire lui-même personnellement au vainqueur pour lui demander de nombreux présents, à savoir les fils du roi vaincu [86]. Iasmaḫ-Addu estime que certaines affaires à être écrites sur tablette ne conviennent pas. Son père lui répond : « Pourquoi ne conviennent-elles pas. Sur tablette fais(-les) écrire et envoie(-les) moi. [S'il n'en est pas] ainsi, à un fonctionnaire qui puisse bien parler des choses donne des instructions; envoie-le chez moi et qu'il expose ces choses devant moi [87]. »

L'animateur de travaux pacifiques. — Shamshi-Addu ne se livrait pas uniquement aux expéditions guerrières. Ainsi, il demande à Iasmaḫ-Addu de lui envoyer des cultivateurs capables de faire fonctionner normalement le service des charrues qu'il a fabriquées dans sa capitale [88]. Shamshi-Addu ordonne à son fils Iasmaḫ-Addu de transporter des charrues de Mari à Terqa, afin que des déportés puissent cultiver le champ qui leur a été attribué [89]. Des palmiers, des cyprès et du bois de myrte apportés de Qatanum ont été déposés à Subrum [90]. Le roi écrit à son fils d'expédier un tiers de ces bois à Ekallâtim, un tiers à Ninive et un tiers à Shubat-Enlil, sa capitale [91]. Au même, il écrit d'ordonner sévèrement de faire déposer au palais certains « bois d'aromates », sans en rien livrer à qui que ce soit [92]. Il demande qu'on lui envoie du bois de *ṣarbatum* (il précise la voie à suivre [93]), et qu'on livre 30 *imêr* de sésame pour le ravitaillement en huile de la maison (palais? temple?) de Qattunân [94]. Il ordonne de ne pas toucher à une forêt (dont il parlait dans une cassure de la tablette [95]).

84. Dossin, *ARM*, I, 18, l. 12-30.
85. Dossin, *ARM*, I, n° 24.
86. Dossin, *ARM*, I, n° 27.
87. Dossin, *ARM*, I, 76, l. 20-29.
88. Dossin, *ARM*, I, n° 44; sujet analogue n° 99.
89. *ARM*, IV, n° 4, 9-12.
90. Au sujet de ces essences de bois, à Mari, voir Jean, dans *Symbolae Hrozny*, dans *Archiv Orientalní*, t. XVII, 1949, p. 321 et s.
91. Dossin, *ARM*, I, 7, l. 4-31.
92. Dossin, *ARM*, I, 88, l. 25-30.
93. Dossin, *ARM*, I, 98, l. 5 et s.
94. Dossin, *ARM*, I, 12, l. 23-25.
95. Dossin, *ARM*, I, n° 94.

Les *barques* constituaient un moyen de transport important. Leur fabrication et l'embauche de hâleurs préoccupaient quelquefois le roi d'Assyrie. Ainsi, des charpentiers de Tuttul avaient été envoyés à Shubat-Shamash. Shamshi-Addu ordonne de les renvoyer à Tuttul pour y construire des barques [96]. Dans une autre lettre, il demande à son fils, Iasmaḫ-Addu, de faire construire, à Tuttul, soixante barques et d'écrire à Mari qu'on lui amène le « constructeur de barques », Ṣilli-Ea [97]. Des bateaux sont immobilisés à Rapiqum faute de hâleurs. Shamshi-Addu demande à son fils d'autres hommes pour faire remonter le fleuve jusqu'à Mari à ces bateaux, et, là, ils attendront les ordres du roi [98].

Dans une lettre du père adressée à Iasmaḫ-Addu, nous lisons : « Au sujet du *bronze*, propriété sacrée du dieu A[ddu(?)] à prendre, (ce)dont tu m'as écrit, la proposition que tu m'as écrite me plaît beaucoup [99] ». Il avait été question de fabriquer 10.000 clous(?) en bronze. Or, le roi a appris qu'on ne dispose pas de métal suffisant, il ordonne donc de n'en fabriquer que 5.000, et il précise : « Pour les 5.000 clous(?), (il faut) 8 talents (et) 20 mines de bronze. Au marché, 2 mines de bron[ze valent 1 sicle d'argent] ; pour 8 talents (et) 20 mines [de bronze], (il faudra) donc 4 mines (et) 10 [sicles d'argent]. Donne cet argent ; le bronze, [qu'on l'achète] et [qu'on fabrique] 5[000 clous(?)] [100] ». Le roi donne à Iasmaḫ-Addu des instructions pour la réception et le traitement d'un arrivage de minerai de cuivre (?) [101].

On vient de remarquer la précision de Shamshi-Addu dans les affaires. Voici un autre cas. Il s'agit de la fabrication de statues en argent. Parmi celles-ci, il y en a une de Iasmaḫ-Addu. Les comptes relatifs au prix de revient de ces œuvres devront être établis dans le temple d'Assur en ce qui concerne Shamshi-Addu, et dans le temple de Dagan, à Mari, en ce qui concerne Iasmaḫ-Addu [102]. De même, à un autre point de vue. Le même demande à Iasmaḫ-Addu de lui envoyer ses attelages d'ânes et de chevaux pour la fête *Akitu* (c'est-à-dire du Nouvel An, vers le 15 mars), et il ajoute : « que les chars et les accessoires de la caisse (du char) soient remis à neuf [103] ».

Le roi d'Assyrie, prince prudent et sage, était aussi un *esprit prati-*

96. Dossin, *ARM*, I, 25, l. 5 et s.
97. Dossin, *ARM*, I, 102, l. 5 et s.
98. Dossin, *ARM*, I, 36, l. 32-49 ; *ARM*, IV, n° 6.
99. Dossin, *ARM*, I, 101, l. 5-9.
100. Dossin, *ARM*, I, 38, l. 11 et s. Clous(?) sens proposé par Dossin, *ibid.*, 38, l. 4 et p. 223 : *samru*.
101. Dossin, *ARM*, I, 21, l. 8'-19'. *Shurîpum* « minerai de cuivre », d'après Dossin, *l.c.*, n° 27, l. 8' et p. 222, rappelant l'opinion de M. Nougayrol à la séance de l'Académie des Inscriptions du 29 mars 1947 : *shurîpum* « glace », sens que nous avions admis déjà nous-même, six ans plus tôt, dans *RES*, 1941, p. 96.
102. Dossin, *ARM*, I, n° 74.
103. Dossin, *ARM*, I, 50, l. 14.

que. Un jour, il donna à son fils, vice-roi de Mari, des instructions sur les préparatifs qu'il devait faire pour que la caravane des messagers de Telmun pût continuer sa route en toute commodité et promptitude : « 30 moutons, 30 mesures d'excellente huile, 60 mesures de sésame... 2 (paires de) sandales par personne... D'autre part, l'approvisionnement qu'ils te demanderont, fournis-le leur [104] ».

Il se faisait rendre compte des choses avec soin. Le palais possédait de nombreux troupeaux, par exemple 1.200 vaches. Son fils lui signale que le maître-berger se plaint de n'avoir que trois valets pour un tel troupeau. « Sans bergers, on a pu percer (le mur de) l'étable et faire sortir 5 vaches du pays [105]. »

Le roi s'occupait même de détails. Il écrivit à son fils : « J'ai inspecté les cuisiniers. Il y a beaucoup (trop) de cuisiniers au service des *wedu* [106] ».

La pratique de la *justice* de la part des chefs est un important élément de *paix*. Shamshi-Addu ne l'ignorait pas. On connaissait déjà l'usage de distribuer aux soldats des parcelles de terre en guise de solde. F. Thureau-Dangin avait pu donner des précisions quand il publia les *Lettres de Hammurabi à Shamash-ḫasir* [107]. Ici, nous constatons que ces parcelles étaient prises quelquefois sur les possessions des morts ou sur celles des fuyards [108] : « arpente le champ d'un mort ou d'un fuyard et donne-le à celui qui n'a pas de champ... A la manière habituelle, que chacun conserve bien sa possession ancienne; que les champs ne soient pas bouleversés [109] ». Or, un jour, le roi rappela à l'ordre son fils, le vice-roi de Mari. On a laissé Sin-tiri s'approprier de l'argent dans un district qui n'est pas le sien et le vice-roi lui-même y a pris du blé qui ne lui appartient pas. « ...Ce district n'est pas son district; le blé que tu as pris n'est pas son tribut. En une année, un talent, deux talents d'argent qu'il (Sin-tiri?) recueille, il l'ajoute à son envoi. Où prend-il (cet argent)? Ce n'est pas au moyen du blé, de l'huile et du vin... qu'il rassemble cet argent et qu'il se l'approprie [110] ».

Le roi d'Assyrie et ses fils. — Shamshi-Addu se révèle à nous comme un *roi remarquable* pour son époque, et il désire que ses fils l'imitent, ses lettres le prouvent. Deux fils sont connus : Ishme-Dagan et Iasmaḫ-Addu.

Ishme-Dagan est un homme énergique, courageux, un guerrier. Le roi d'Assyrie se plaît à annoncer à son indolent Iasmaḫ-Addu les ac-

104. Dossin, *ARM*, I, 17, l. 16-45.
105. Dossin, *ARM*, I, 118, l. 4-13.
106. Dossin, *ARM*, I, n° 14, l. 5-8.
107. Dans *RA*, 1924, p. 1-58.
108. Dossin, *ARM*, I, n° 6, l. 35 et s.
109. Dossin, *l.c.*
110. Dossin, *ARM*, I, 73, l. 10-14, 21-23.

tions belliqueuses de son frère : villes conquises, Nilimmur, par exemple : « aussi longtemps que les terres n'eurent pas atteint la hauteur du sommet de la ville, il n'a pu s'emparer de la ville », mais dès qu'elles l'eurent atteint, il s'en empara [111]. Dans une autre lettre : « il a annihilé la sortie des troupes de ce pays et des Turukkû qui s'étaient rassemblés autour d'eux. Pas un seul homme n'a échappé. Et, en ce jour-là, le pays d'Aḫazim tout entier il a pris [112]. » Dans une lettre, c'est Ishme-Dagan qui annonce à son frère que le roi d'Eshnunna se propose de construire la ville de Mulḫanum, et il ajoute : « Vais-je, moi, simplement le regarder? » Et il prend des mesures pour s'assurer des troupes suffisantes [113]. Une autre fois, il écrit à son frère qu'il a livré bataille à un *dâwîdum* et qu'il s'est emparé de tout le pays de Shimanaḫe [114]; ailleurs, il annonce qu'il a pris quatre villes, dont l'une, Hurarâ, ne lui a demandé que sept jours de siège [115]. Un autre jour, il annonce à son frère, avec la prise de Qirḫadat, la chute de toutes les places fortes du pays de Qabrâ. Seule, cette dernière ville résiste encore [116]. Il écrit encore qu'il a enlevé et détruit en un jour la ville de Hatha [117]. Le but de l'ennemi était souvent de faire des razzias; mais il n'hésitait pas à s'emparer de bourgs ou de villes [118].

Ishme-Dagan régnant déjà en Assyrie se trouva un jour en pays ennemi; il écrivit à son frère : « à partir de maintenant, 10.000 ennemis peuvent venir, je serai à même de leur répondre... [119] »

Nous citerons, plus loin, d'autres lettres élogieuses pour Ishme-Dagan, écrites par le père à son autre fils dans le but de le stimuler.

Ishme-Dagan savait, à l'occasion, user de prudence, comme son père. Ainsi, il envoya à son frère une lettre destinée à un tiers relative à des Hanéens; il lui demanda d'en prendre copie et d'envoyer l'original à son destinataire [120].

Iasmaḫ-Addu. Cet autre fils de Shamshi-Addu est indolent, irréfléchi, négligent, qu'il s'agisse de l'économie de sa maison ou de l'administration de sa vice-royauté; aussi son père veille-t-il sur la conduite de ce fils.

Il est *indolent.* Son père lui écrit : « ...tandis que ton frère, ici, tue le *dâwîdum,* toi, là-bas, tu restes couché au milieu des femmes. Maintenant donc, quand tu iras à Qatanum avec l'armée, sois un homme! Comme ton frère se fait un grand nom, toi aussi dans [ton pays] un grand nom é[tablis] [121]. »

111. Dossin, *ARM,* I, n° 4, l. 9 et s.
112. Dossin, *ARM,* I, 69, Rev. 2'-6'.
113. Dossin, *ARM,* I, n° 123; voir aussi *ARM,* IV, 23, l. 11 et s.
114. Dossin, *ARM,* I, n° 124.
115. Dossin, *ARM,* I, n° 131.
116. Dossin, *ARM,* I, n° 135.
117. Dossin, *ARM,* I, n° 138.
118. Voir, par ex., *ARM,* IV, 21; 24; 31, l. 15 s.; 80, l. 3 et s.
119. Dossin, *ARM,* IV, 68, l. 14 s.
120. Dossin, *ARM,* I, n° 128.
121. Dossin, *ARM,* I, 69, Rev. 8' et s.

Iasmaḫ-Addu répond à son père. Après avoir rappelé les reproches qu'il a reçus de lui, il ajoute qu'autrefois le roi d'Assyrie était d'un autre avis, mais depuis lors on l'a calomnié [122]. Shamshi-Addu avait fait ce reproche dans deux lettres; Iasmaḫ-Addu répond une seconde fois [123].

Il est vraiment bien *négligent*. Dans une lettre de son père, nous lisons : « Au sujet de l'envoi auprès de moi de Sin-idinnam, je t'ai écrit cinq fois pour une [124] ».

Le père reproche aussi à son fils de se livrer à des dépenses inutiles, alors que la ville de Mari n'a pas assez de garde [125]. Toutefois, il lui recommande de veiller à un service de table sérieux... « Si tu ne fais pas servir des mets délicieux, qu'on serve (du moins) des mets honorables, *na-aḫ-da-am* [126] ».

Iasmaḫ-Addu est *irréfléchi*. « Jusques à quand devrons-nous te conduire sans cesse? Tu restes petit; tu [n'es pas] un homme. Il n'y a pas de barbe à ton menton! Jusques à quand n'administreras-tu pas ta maison [127]? » Et le père insiste ailleurs : « Tu restes petit, il n'y a pas de barbe à ton menton, et maintenant même, à (l'âge de) ta plénitude, tu n'as pas formé de maison... [128] ». « [Depuis que] Uṣur-awasu est allé à son destin, quel est (donc) celui qui tient ta maison? Si un chef n'administre pas pendant deux ou trois jours, l'administration ne disparaît-elle pas [129]? »

Iasmaḫ-Addu reçut, un jour, de son frère Ishme-Dagan, une lettre dans laquelle il eut à lire : « [Le r]oi t'a écrit [au sujet] des tours de siège à faire porter. Peut-être te trouves-tu (occupé) de beaucoup (d'affaires). [Cependant], fais preuve d'intelligence et ces tours fais (les) porter à l'endroit que le roi t'a dit [130]. »

Certaines lettres nous permettent de constater d'une manière directe la psychologie personnelle des deux frères. Citons un cas. Iasmaḫ-Addu désirait qu'on lui confiât le gouvernement de Shubat-Shamash, mais le roi avait refusé parce que son fils n'avait pas réussi à « affermir les fondements de Mari et de Tuttul ». Il réitère sa demande, mais son frère supprime cette demande, car, dit-il, « elle n'est pas convenable à cause du précédent refus du roi ». Il ajoute : « Si tu demandes (encore) Shubat-Shamash, le roi te refusera, et il te tiendra des propos à ne pas répéter. Affermis les fondements de Mari et de Tuttul;

122. Dossin, *ARM*, I, 108, l. 5-27.
123. Dossin, *ARM*, I, n° 113.
124. Dossin, *ARM*, I, 58, l. 5-7.
125. Dossin, *ARM*, I, 52, l. 9-18.
126. Dossin, *ibid.*, l. 32-35.
127. Dossin, *ARM*, I, 73, l. 42-45.
128. Dossin, *ARM*, I, n° 61, l. 10-12.
129. Dossin, *ibid.*, l. 27-30. Voir n° 15 et *ARM*, IV, n° 11.
130. Jean, *ARM*, II, n° 15, l. 30-36.

alors le roi t'accordera Shubat-Shamash avec plaisir. C'est un conseil fraternel que je te donne. »

Surtout, que « Iasmah-Addu ne prête pas à son frère l'intention d'obtenir pour lui-même le gouvernement de Shubat-Shamash. Qu'irait-il faire dans cette ville qui est éloignée de sa résidence à lui de 20 doubles heures [131] ! »

Shamshi-Addu lui conseille d'être très circonspect au sujet des racontars. « J'ai entendu (la lecture de) la tablette que tu m'as envoyée. La tablette que Iashub-El a envoyée à Lâ'ûm et que Lâ'ûm t'a envoyée tu me l'as envoyée... Dans ces histoires, il n'y a pas une seule histoire vraie. Elles sont exagérées »... ou fausses. Il l'engage à ne tenir aucun compte de ces cancans [132].

Son père lui écrivit un jour, d'abord en termes ironiques : « Ta présente conduite est admirable ! » Puis : « Tu as retenu jusqu'à présent les messagers de Qatanum. Pourquoi [les] as-tu retenus?... Vont-ils se tenir cois?... *Tu n'examines sans doute pas les affaires de ton palais pour avoir retenu ces hommes, alors qu'ils apportent continuellement des cadeaux* [133] ! »

Une autre lettre de son père était sévère. Il lui reprochait vivement d'accueillir chez lui des serviteurs en fuite de sa maison royale : médecin, cuisiniers, etc., et de les entretenir : « ils pratiquent régulièrement le brigandage et le gaspillage... (C'est uniquement)*pour la maison de la cabaretière, pour le plaisir*, qu'ils viennent chez toi... » Il lui demande de les enchaîner et de les lui renvoyer sous bonne escorte. « ...Fais-en autant pour toutes autres personnes qui s'enfuieraient encore chez toi [134] ».

Son frère lui reproche, une seconde fois, d'être irréfléchi. Lui, Ishme-Dagan a donné l'ordre de mobiliser les *bâ'iru* de Shubat-Enlil et de Tuttul, et d'écrire à Mari d'en faire autant. On a oublié de communiquer cet ordre à Mari. Le frère demande : « Pourquoi ne t'es-tu pas dit ceci : « Une expédition est en préparation; pourquoi les *bâ'iru* demeureraient-ils chez moi inactifs? Je vais les envoyer. » *Pourquoi n'as-tu pas compris cela?...* Envoie-les moi avec leur approvisionnement et leur bagage [135]. » Et son père lui reprocha, un jour, *le traitement* qu'il avait *infligé à des personnages de sang royal* [136].

D'autre part, l'indolent Iasmah-Addu s'inquiétait facilement, semble-t-il. Son frère lui écrivait : « Ne t'inquiète pas pour Mari; les troupes du district de Mari demeurent auprès de moi. Ne t'inquiète

131. Dossin, *ARM*, IV, n° *27*; voir n° *69*.
132. Dossin, *ARM*, I, n° 47, l. 4 et s. Voir aussi *ARM*, IV, 74, l. 5-11.
133. Dossin, *ARM*, I, 15, l. 5-15.
134. Dossin, *ARM*, I, n° 28, *passim*.
135. Dossin, *ARM*, I, n° 31, *passim*.
136. Dossin, *ARM*, I, 76, l. 4-11.

de rien [137] ». C'était probablement l'état de guerre [138] — malgré les victoires et les conquêtes — qui causait les appréhensions de Iasmaḫ-Addu, car, un jour, son frère lui écrivit : « Ne crains rien : tant que, toi et moi, nous serons en vie, tu resteras toujours assis sur ton trône [139]. » Mais Ishme-Dagan — maintenant roi d'Assyrie [140] — recommande à son frère d'*être grand* : « Pourquoi te lamentes-tu (au sujet de cette installation)? *Cela n'est pas grand.* Que pourrais-je t'écrire de plus? Lorsque tu m'arrives en bonnes dispositions et que nous nous rencontrons, comme c'est bien! Je prolonge le discours avec toi. Tu habites dans une région lointaine et il n'y a pas beaucoup de personnes qui habitent avec toi et qui puissent te conseiller au sujet de ces choses. *Que le dieu donc puisse te rendre grand* [141] ».

Religion. — On peut assurer que les *croyances antiques* n'avaient pas ou avaient peu varié et qu'on se conformait toujours aux mêmes rites. Ishme-Dagan écrit à son frère : « Moi, j'ai reçu des instructions et j'ai accompli les sacrifices. Toi, donc, fais donner des instructions à tes serviteurs. *De la même manière qu'auparavant, accomplis tes fêtes* [142]. » La confiance dans la Divinité était sincère. Du même au même : « Que le dieu, à cause de moi, protège ta vie! Que le dieu protège éternellement notre vie [143]! »

Dans la formule d'une de ses années de règne, Shamshi-Addu se glorifie d'avoir construit ou restauré le temple de Dagan [144]. Dans une lettre d'Ishme-Dagan à son frère, il est question de vantaux de portes pour le temple de Dagan [145]. Dans une autre, il s'agit de trente battants de portes, *dalâtim*, pour le temple de Dagan qui n'ont pas été livrées : Sin-idinnam qui les aurait retenues. Mais puisqu'on sait qu'elles sont destinées au temple de Dagan, *quel est donc celui qui voudrait pécher contre le dieu* [146]?

Dans une formule de date, on lit : « Année de Iasmaḫ-Addu où Nergal est entré dans son temple [147]. »

Au printemps, vers le 15 mars, on célébrait solennellement le retour à la vie de toute la nature, c'était la fête de l'*akîtu*. Dans une lettre,

---

137. Jean, *ARM*, II, n° 16, 17-20; voir Dossin, *ARM*, I, 4, 21 (dans les lettres de son père, 90; 92, 16); 135. Tr. lat.; 137, 8-11 : « Au sujet des nouvelles relatives à Elaḫut, dont je t'ai parlé, que ton cœur ne soit en rien inquiet »; 138, 12.
138. Voir p. 504 et s.
139. F. Thureau-Dangin, dans *RA*, 1937, p. 135-137, et *ARM*, IV, 20, l. 12-28.
140. *ARM*, IV, n° 20.
141. Dossin, *ARM*, IV, n° 70.
142. *ARM*, IV, n° 59, 7-12.
143. *Ibid.*, n° 50, 6-9.
144. Dossin, dans *Studia mariana*, p. 53, 1.
145. Jean, *ARM*, II, 13, l. 37 et s.
146. *ARM*, IV, 72.
147. Dossin, dans *Studia mariana*, 53, 3.

Shamshi-Addu demande au vice-roi de Mari : « tes attelages de « grands ânes » et de chevaux qu'on amène ici pour l'*akîtu* ». Et il ajoute : « que les chars et les accessoires de la caisse (du char) soient remis à neuf [148] ! »

Ishme-Dagan écrit à son frère : « Au district de Shitullim, le roi est maître, et tu sais que ce district est un *patum*... Or il n'y a pas de *patum* sans *devin* [149] ». Or, à *l'occasion d'entreprises difficiles*, en particulier d'expéditions militaires spécialement dangereuses, on consultait les devins, afin de savoir s'ils présageaient le succès. A l'occasion d'une expédition importante, le roi d'Assyrie a fait prendre les présages et ils ont été très favorables, ils ont annoncé une victoire éclatante; toutefois, il demande à son fils Iasmaḫ-Addu de consulter lui aussi le *barû* « devin » et de lui communiquer ses présages [150].

Dans les *cas embarrassants* également, on faisait prendre les présages; par exemple, au sujet de messagers de Qatanum et de Mashkani(?) [151], sans plus de précision, et, de même, relativement à d'autres messagers [152]. Iasmaḫ-Addu et Ishme-Dagan jugent par eux-mêmes du sens d'un présage [153].

Signalons aussi ce fait relatif à un oracle qui avait de l'importance aux yeux de Shamshi-Addu. Dans une lettre à son fils Iasmaḫ-Addu, il écrit : « Je t'envoie la caravane qui porte un oracle à Qatanum. Ne t'empare pas de cette caravane [154]. »

Avant certaines expéditions, on offrait quelquefois un *sacrifice* [155]

Derniers devoirs rendus aux morts. — Un projet d'alliance avec les Benê Wilânum qui se trouvaient à Mari ayant échoué, le roi d'Assyrie écrit à Iasmaḫ-Addu de les faire mettre à mort, la nuit même; mais il prescrit en même temps de leur préparer des tombeaux, *qu-bu-ri*, et de les y « entomber ». Toutefois, « qu'il n'y ait ni veille, ni éloge, ni deuil [156]. » De ce passage il résulte donc que, dans les cas normaux, ces trois rites étaient pratiqués [157].

Arts. — Nous n'avons que fort peu de choses à dire à ce sujet. Relevons ce passage d'une lettre à cause de ce qu'il insinue. Ishme-Dagan, gouverneur d'Ekallatim, se propose de planter de genévriers un jar-

148. Dossin, *ARM*, I, 50, l. 10-14.
149. Jean, *ARM*, II, 15, l. 7-29.
150. Dossin, *ARM*, I, 60, l. 24-26, 34-37; 59, l. 8-9 : Shamshi-Addu parle d'un devin nommé Itur-Asdu.
151. Dossin, *ARM*, I, n° 88.
152. Dossin, *ARM*, I, 101, l. 10; 117, l. 6 et s.
153. Dossin, *ARM*, IV, n° 54.
154. Dossin, *ARM*, I, 66, l. 5-7; Rev. 3'-5'.
155. Dossin, *ARM*, I, 10, Rev. 13'. De même, 13, l. 33.
156. Dossin, *ARM*, I, 8, l. 11-17.
157. M. Dossin a considéré Wilânum comme un individu, 8, 11 : « les fils de W. » et 92, 11, comme nom de tribu : « le *dâwîdum* de (la tribu des) W. ».

din « qui est un jardin divin » destiné au dieu Addu, à Arrapha. Il demande à son frère, le vice-roi de Mari, d'intervenir pour qu'on lui livre de la semence de cet arbuste [158].

Du temps de l'interrègne assyrien, il est souvent question de *musiciennes* et de *musiciens* de Mari, et nous constatons qu'ils jouissaient au dehors d'une réelle réputation. Iasmaḫ-Addu a retenu à Mari pour des corvées Haṣri-Amum, le musicien du dieu Nergal de la ville de Hubshalim. Le roi d'Assyrie lui écrit : « Relâche cet homme ; qu'il fasse, ici, le service de la musique du dieu Nergal [159] ». Le même parle au même de Sin-iqîsham, le musicien des troupes *nârum sha ṣa-bi-im*... membre de la maison des sages, A.BA. (Mais il est d'Eshnunna). Un autre jour, il lui demande de retenir chez lui, entre autres femmes, deux musiciennes [160].

Aplaḫanda, roi de Karkemish [161], a demandé à Iasmaḫ-Addu un musicien et une musicienne. Iasmaḫ-Addu a interrogé son père qui lui répond : « De tes musiciens-*ashtalum* donne-lui. Tous tes musiciens-*ashtalum* sont magnifiques... Au sujet des musiciennes, s'il y en a [...] [162] »

2. *L'indépendance de Mari*

Les textes historiques nous font défaut pour suivre l'évolution de la vie politique et sociale de ce royaume ; mais les faits que nous venons de rapporter manifestent à l'évidence que Mari avait atteint au cours des IV^e^ et III^e^ millénaires, un degré de civilisation considérable. Elle fut vaincue, ruinée, plusieurs fois ; mais, sur son sol, des hommes vont se trouver, au II^e^ millénaire, qui sauront la faire revivre brillamment. Mais, ici, se pose une question de chronologie.

Avant les fouilles de M. Parrot, on admettait communément que Hammurabi, roi de Babylone, avait régné en plein XX^e^ siècle av. J.-C. Or, les textes de Mari paraissent contredire cette donnée. Il y a là un problème qui intéresse les biblistes, puisqu'on estimait que la vie d'Abraham se situait très convenablement à l'époque du grand roi babylonien [163]. Si l'on maintient cette opinion, on sera obligé de rajeunir Abraham dans la mesure où l'on sera contraint de rajeunir Hammurabi.

Voici le problème, Shamshi-Addu I^er^, roi d'Assyrie était fils d'Ilakabkabu [164], père de Iasmaḫ-Addu (plus de 100 lettres furent adres-

158. Dossin, *ARM*, I, n° 136.
159. Dossin, *ARM*, I, n° 78.
160. Dossin, *ARM*, I, 8, 35-39.
161. Dossin, *Syria*, 1939, p. 109.
162. Dossin, *ARM*, I, 83, 5 et s.
163. *DB*, I, col. 14-15 ; *DBS*, III, col. 1382.
164. F. Thureau-Dangin, *RA*, t. XXXI, p. 144 et 191, s. ; J. Lewy, *ibid.*, p. 170.

sées par le père à ce fils, vice-roi de Mari [165], et d'Ishme-Dagan [166]), était contemporain de Hammurabi [167]. D'autre part, une lettre citée par Thureau-Dangin [168] prouve que Shamshi-Addu fut contemporain de Iaḫdun-Lim, père de Zimri-Lim; et celui-ci fut aussi, incontestablement, contemporain de Hammurabi; ce qui paraît entraîner la conclusion que 1° Hammurabi, Zimri-Lim et Shamshi-Addu furent contemporains [169]; 2° par conséquent, il faudrait rajeunir de deux siècles environ le règne de Hammurabi, roi de Babylone, puisque les Annales assyriennes fixent au XVIII[e] siècle le règne de Shamshi-Addu. Mais on met en doute les conclusions tirées de ces Annales; et voici pourquoi [170].

Le temple d'Assur, d'après des plaques d'albâtre trouvées dans ses ruines, aurait été rebâti par Errêshu, puis 159 ans plus tard par Shamshi-Addu I[er], et enfin, après un intervalle de 580 ans, par Salmanazar I[er], l'auteur de l'inscription gravée sur ces plaques [171].

Tukulti-Ninurta I[er] adopta une chronologie plus courte pour l'intervalle qui sépara son père Salmanazar de Errêshu. Beaucoup plus courte encore la chronologie d'Asarhaddon qui, pour les intervalles entre les diverses reconstructions du temple, compte d'Errêshu à Shamshi-Addu 126 ans au lieu de 159, de Shamshi-Addu à Salmanazar I[er] 434 ans au lieu de 580. Impossible de concilier ces données [172]. Albright, faisant confiance au texte des plaques de Salmanazar I[er] place le début du règne de Hammurabi vers 1870 et réduit de 60 ans (un *sossos*) la durée assignée par le canon royal à la dynastie cassite — celle qui succéda à la dynastie de Hammurabi.

L'étude comparée des céramiques découvertes à Chagar-Bazar, à tell Brak, à Nuzi, à Atchana, amena Sidney Smith [173] à admettre que l'année 1800 comme date de Hammurabi n'est pas assez basse. Cette dernière opinion étant fondée sur les observations faites par Mallo-

---

165. Dans Dossin, *ARM*, I, 1-107 et *ARM*, IV, 1-15; Jean, *ARM*, II, 1-10.

166. Dossin, *ARM*, I, n[os] 121-139, et *ARM*, IV, 20-85 — lettres du frère au frère.

167. Voir, par ex., Dossin, *ARM*, I, 193, l. 5-8 : « or çà, les tablettes de Iarim-Addu et de Hamânum qui ont été copiées pour Hammur[abi] le seigneur de Babylone, je te les ai fait porter. »

168. *RA*, t. XXXIV, p. 138.

169. Jean, *ARM*, II : Zimri-Lim et Shamshi-Addu, 12, 22; 20-22; 25; 33; Zimri-Lim et Hammurabi, Thureau-Dangin, *RA*, 1936, p. 172 s.; Jean, *l.c.*, 73, l. 1-10. Nous savons depuis 1950 par la publication des formules d'années de règne par Dossin, dans *Studia mariana*, p. 51-61, que Zimri-Lim fut 32 ans contemporain de Hammurabi de Babylone. Notons ici que, en deux formules de dates de son règne, Zimri-Lim se glorifie d'être « allé au secours de Babylone ».

170. Nous résumons une étude de Thureau-Dangin publiée à la veille de la guerre 1939, dans *RA*, t. XXXVI, p. 25 et s.

171. Publiée dans *Keilsschr. aus Assur Histor.-Inhalts*, I, n° 13.

172. Voir aussi Van der Meer, *Ancient chronol.*, p. 11 s.

173. *The Antiquaries Journal*, t. XIX, n° 1 : *A preliminary Account of the Tablets from Atchana.*

wan dans ses champs de fouilles en Mésopotamie, Thureau-Dangin demanda à ce dernier des précisions [174]. Mallowan répondit que ses observations d'ordre archéologique « suggest a maximum date of 1800 B.C. for Hammurabi ». Thureau-Dangin poursuit : si cette hypothèse se vérifie, une réduction « massive » devra être appliquée à la date assignée par le canon royal à la dynastie cassite. Mais, à partir de tell Amarna, la chronologie de cette dynastie est « assez bien fixée et ne saurait guère varier » que dans d'étroites limites; et, d'autre part, « il est douteux que l'espace de temps couvert par les règnes précédents puisse supporter une réduction suffisante ». Ces remarques inclineraient à penser que les deux dynasties, au lieu d'être consécutives, se recouvrirent en partie; or on n'a « aucun indice permettant d'affirmer que les premiers rois cassites ne furent pas rois de Babylone [175] ».

Le problème a été discuté à la « Rencontre internationale F. Thureau-Dangin » de juillet 1951, mais il n'est pas encore résolu. On peut espérer que les fouilles de Mari, quand elles seront reprises, et l'intervention éventuelle de savants égyptologues permettront d'aboutir à des résultats plus précis.

On admet que l'interrègne assyrien dura une vingtaine d'années [176].

(*à suivre*)

Ch. F. JEAN.

---

174. On les trouvera dans *RA*, t. XXXVI, p. 26-27.

175. C'est l'étude de Thureau-Dangin citée plus haut que nous venons de résumer. Voir également l'étude tassée de P. van der Meer, *The Ancient Chronology of Western Asia and Egypt*, in-4°, 71 pag., 4 tableaux. Leiden, 1947. Il admet : Hammurabi $1711 + x - 1660 + x$.

176. Kupper, *RA*, t. XLII, p. 52 et note 2.